# Diocèse de Lyon : l'église catholique dans le Rhône et le Roannais

# Diocèse de Lyon

# Installation d’un nouveau curé

# Par Monseigneur Olivier de Germay

*(le cas échéant, penser à changer le nom dans les documents à signer)*

Inclus dans ce document :

* Déroulement
* Profession de foi et serment de fidélité *(à remplir et signer lors de la célébration puis retourner à la Chancellerie)*

#### Profession de foi

## Avant la célébration, le nouveau curé émettra la profession de foi devant l’évêque ou son délégué.

#### Transmission de la clé

## Si l’église est sous le régime de l’affectation légale, on peut prévoir une cérémonie de transmission de la clé à l’entrée de l’église. Le maire remet la clé à l’évêque qui la remet au curé.

## C’est l’occasion de dire un mot sur la bonne collaboration maire propriétaire / curé affectataire (et éventuellement remercier la mairie pour les travaux réalisés). Si le maire (ou adjoint) ne remet pas la clé, il n’y a pas ce geste de la remise de la clé.

#### Procession

## Chant d’entrée

## On entre en procession.

#### Salutation liturgique

## Après la salutation, l’évêque présente le nouveau curé et lit sa lettre de nomination. Un mot peut être dit par un représentant de la communauté paroissiale.

#### Serment de fidélité

## L’évêque invite le nouveau curé à lire le serment de fidélité. Cela se fait face à l’assemblée, devant l’évangéliaire ou à défaut, le lectionnaire.

Moi, N., en assumant la fonction de curé de N., je promets que je garderai toujours la communion avec l’Église catholique, tant dans les prises de parole que dans la manière d’agir.

Avec beaucoup de zèle et une grande fidélité, je m’acquitterai de mes devoirs envers l’Église, aussi bien envers l’Église universelle qu’envers l’Église particulière dans laquelle j’ai été appelé à accomplir, selon les prescriptions du droit, mon service.

Dans l’accomplissement de la charge qui m’a été confiée au nom de l’Église, je conserverai en son intégrité le dépôt de la foi ; je le transmettrai et l’expliquerai fidèlement ; je me garderai donc de toutes les doctrines qui lui sont contraires.

Je suivrai et favoriserai la discipline commune de toute l’Église, et je maintiendrai l’observance de toutes les lois ecclésiastiques, surtout de celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique.

Par obéissance chrétienne, je me conformerai à ce que les Pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi ou décident en tant que chefs de l’Église, et j’apporterai fidèlement mon aide aux évêques diocésains, pour que l’action apostolique, qui doit s’exercer au nom de l’Église et sur son mandat, se réalise dans la communion de cette même Église.

En posant la main droite sur l’Évangéliaire :

Qu’ainsi Dieu me vienne en aide, et les saints Évangiles de Dieu que je touche de mes mains.

## La messe se poursuit normalement.

## Kyrie

## Gloria

#### Prière d’ouverture

### Liturgie de la Parole

#### Comme à l’ordinaire, sauf pour l’Evangile :

## Même en présence d’un diacre, l’Évangile est lu par le nouveau curé qui auparavant s’avance vers l’évêque, reçoit de lui l’évangéliaire (si possible) et lui demande la bénédiction. L’homélie est faite par l’évêque. Prévoir un temps de silence que l’évêque rompt lui-même.

#### Renouvellement des promesses d’ordination

Après l’homélie, le nouveau curé renouvelle les promesses de son ordination. Il se tient debout face à l’évêque (il ne met pas ses mains dans celles de l’évêque comme à l’ordination).

L'évêque :

Fils bien-aimé, devant le peuple confié à vos soins, renouvelez l’intention que vous avez manifesté à votre ordination.

Voulez-vous accomplir votre tâche, comme collaborateur des évêques dans le sacerdoce, pour servir et guider sans relâche le peuple de Dieu sous la conduite de l'Esprit Saint ?

Le prêtre :

Oui, je le veux

L'évêque :

Voulez-vous accomplir avec sagesse et dignement le ministère de la Parole, en annonçant l'Évangile, et en exposant la foi catholique ?

Le prêtre :

Oui, je le veux.

L'évêque :

Voulez-vous célébrer avec foi les mystères du Christ, tout spécialement dans le sacrifice eucharistique et le sacrement de la réconciliation, selon la Tradition de l'Église, pour la louange de Dieu et la sanctification du peuple chrétien ?

Le prêtre :

Oui, je le veux.

L’évêque :

Voulez-vous implorer avec nous la miséricorde de Dieu pour le peuple qui vous est confié, en étant toujours assidu à la charge de la prière ?

Le prêtre :

Oui, je le veux.

L'évêque :

Voulez-vous, de jour en jour, vous unir davantage au souverain prêtre Jésus Christ qui s’est offert pour nous à son Père en victime sans tache, et vous consacrer à Dieu avec lui pour le salut du genre humain ?

Le prêtre :

Oui, je le veux, avec la grâce de Dieu.

L'évêque :

Promettez-vous de vivre en communion avec moi et mes successeurs, dans le respect et l’obéissance ?

Le prêtre :

Oui, je le promets.

L'évêque :

Que Dieu lui-même achève en vous ce qu’il a commencé.

#### Profession de foi

## Credo récité tous ensemble

#### Procession dans l’église

On part ensuite en procession (avec si cela convient, le thuriféraire, le porte-croix et les acolytes avec leurs cierges allumés) en passant devant le baptistère, le confessionnal, l’ambon, l’autel et le siège de présidence. L’évêque dit un mot devant chaque lieu (prévoir un micro portable). On va ensuite devant le Saint-Sacrement ; on se met à genoux et le nouveau curé encense le Saint-Sacrement.

#### Signature

L’évêque et le curé peuvent ensuite signer le document sur lequel se trouvent la profession de foi et le serment de fidélité, ainsi que le procès-verbal de l’installation, et se donnent l’accolade.

L’évêque dit : **Nous rendons grâce à Dieu**.

## Puis on chante un bref refrain d’action de Grâce

#### Prière Universelle

L’évêque introduit ensuite la prière universelle, dans laquelle se trouve une intention spéciale pour l’évêque et le nouveau curé.

### Liturgie Eucharistique

#### Comme à l’ordinaire

### Rite de la communion

Au rite de la paix, le curé peut donner la paix à quelques fidèles représentant la paroisse.

## Après le chant de communion, prévoir un temps de silence que l’évêque rompt lui-même.

### rite de conclusion

Après la postcommunion, le curé dit quelques mots à l’assemblée.

L’évêque dit un mot pour confier le nouveau curé à la Vierge Marie. On chante une antienne mariale. (Le nouveau curé peut aussi lui-même introduire l’antienne mariale).

## Antienne mariale

#### Bénédiction

#### Envoi

## Chant d’envoi

Il est bon de prévoir un verre de l’amitié à l’issue de la célébration.

Profession de Foi

Moi, (remplir par titre Prénom Nom), avec une foi ferme, je crois et professe toutes et chacune des vérités contenues dans le Symbole de la Foi, à savoir :

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l’univers visible et invisible. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père ; et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; par l’Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s’est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts ; et son règne n’aura pas de fin. Je crois en l’Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, il procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes. Je crois en l’Église, une sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J’attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Avec une foi ferme, je crois aussi toutes les vérités qui sont contenues dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition et proposées par l’Église pour être crues comme divinement révélées, soit en vertu d’une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel.

Fermement encore, j’embrasse et tiens toutes et chacune des vérités que l’Église propose de façon définitive concernant la doctrine sur la foi et les mœurs.

De plus, avec une soumission religieuse de la volonté et de l’intelligence, j’adhère aux doctrines qui sont énoncées, soit par le Pontife romain, soit par le Collège des évêques, lorsqu’ils exercent le Magistère authentique, même s’ils n’ont pas l’intention de les proclamer par un acte définitif.

Serment de fidélité

Moi, (remplir par titre Prénom Nom), en assumant la fonction de curé de (mettre le nom de la paroisse) je promets que je garderai toujours la communion avec l’Église catholique, tant dans les prises de parole que dans la manière d’agir.

Avec beaucoup de zèle et une grande fidélité, je m’acquitterai de mes devoirs envers l’Église, aussi bien envers l’Église universelle qu’envers l’Église particulière dans laquelle j’ai été appelé à accomplir, selon les prescriptions du droit, mon service.

Dans l’accomplissement de la charge qui m’a été confiée au nom de l’Église, je conserverai en son intégrité le dépôt de la foi ; je le transmettrai et l’expliquerai fidèlement ; je me garderai donc de toutes les doctrines qui lui sont contraires.

Je suivrai et favoriserai la discipline commune de toute l’Église, et je maintiendrai l’observance de toutes les lois ecclésiastiques, surtout de celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique.

Par obéissance chrétienne, je me conformerai à ce que les Pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi ou décident en tant que chefs de l’Église, et j’apporterai fidèlement mon aide aux évêques diocésains, pour que l’action apostolique, qui doit s’exercer au nom de l’Église et sur son mandat, se réalise dans la communion de cette même Église.

*En posant la main droite sur l’Évangéliaire*

Qu’ainsi Dieu me vienne en aide, et les saints Évangiles de Dieu que je touche de mes mains.

Fait à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_,

le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_.

Monseigneur Olivier de Germay \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*Archevêque métropolitain de Lyon*